

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024

Code du produit: 203210

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Nom de la substance: NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)
N° CAS: 123-68-2
N° CE: 204-642-4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Utilisation strictement aromatique sur denrées alimentaires et aliments pour animaux

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Axxence Aromatic GmbH
Rue: Tackenweide 28
Lieu: D-46446 Emmerich am Rhein
Téléphone: + 49 2822 68561 0 Téléfax: + 49 2822 68561 39
E-mail: info@axxence.com
Interlocuteur: Safety Team Téléphone: + 49 2822 68561 0
E-mail: safety-documentation@axxence.com
Internet: www.axxence.de
Service responsable: Safety Management

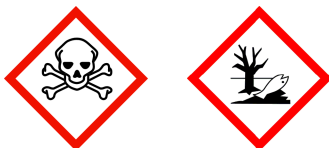
1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 2822 68561 99**Information supplémentaire**

National emergency contact FR: French National Products and Composition Database (B.N.P.C.); French Poison and toxicovigilance Centre Network Centre Antipoison de Nancy, CHU de Nancy, Hôpital Central, 29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 53035 NANCY Cedex + 33383852192 or +33145425959
bnpc@chru-nancy.fr <http://www.centres-antipoison.net/>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Acute Tox. 3; H311
Acute Tox. 3; H301
Aquatic Acute 1; H400
Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H301+H311 Toxique par ingestion ou par contact cutané.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P264 Se laver Mains soigneusement après manipulation.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024

Code du produit: 203210

Page 2 de 13

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P330	Rincer la bouche.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P361+P364	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans Déchets organiques.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas répertoriée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) dans la liste des candidats conformément à l'article 59 de REACH. Cette substance n'est pas identifiée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) et n'est pas soumise à autorisation selon REACH, annexe XIV.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Formule:	C9 H16 O2
Poids moléculaire:	156,22 g/mol

Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
123-68-2	NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)			100 %
	204-642-4			
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 3; H311 H301 H400 H412			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
123-68-2	204-642-4	NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)	100 %
	dermique: DL50 = 820 mg/kg; par voie orale: DL50 = 218 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024

Code du produit: 203210

Page 3 de 13

Après contact avec les yeux

Après contact avec les yeux: Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. Provoquer un vomissement si la victime est consciente. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante.

Pour les secouristes

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour le nettoyage**

Ventiler la zone concernée.

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024

Code du produit: 203210

Page 4 de 13

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation strictement aromatique sur denrées alimentaires et aliments pour animaux

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
123-68-2	NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	15 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	4,3 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	3,7 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	2,1 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	2,1 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
123-68-2	NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)	
	Milieu environnemental	
	Eau douce	0,00012 mg/l
	Eau de mer	0,000012 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,00446 mg/kg
	Sédiment marin	0,000446 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sol	0,000825 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024

Code du produit: 203210

Page 5 de 13



Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Modèle de gants adapté: NBR (Caoutchouc nitrile) + Fibres naturelles (coton)

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Modèle de gants adapté NBR (Caoutchouc nitrile) + Fibres naturelles (coton)

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	
Point de fusion/point de congélation:	<-20 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	187 °C
Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	63 °C
Température d'auto-inflammation:	268 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Viscosité cinématique: (à 20 °C)	1,22 mm ² /s
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	0,41 g/l
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	3,2
Pression de vapeur: (à 20 °C)	2,69 hPa
Densité (à 20 °C):	0,89 g/cm ³
Densité de vapeur relative: (à 20 °C)	5,39
Caractéristiques des particules:	non applicable

9.2. Autres informations

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024

Code du produit: 203210

Page 6 de 13

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif. non explosif conforme UE A.14

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

non déterminé

Teneur en solvant:

0%

Teneur en corps solides:

0%

Viscosité dynamique:

1,09 mPa·s

(à 20 °C)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Toxique en cas d'ingestion.

Toxique par contact cutané.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
123-68-2	NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)				
	orale	DL50 218 mg/kg	Rat	REACH Dossier	OECD 401
	cutanée	DL50 820 mg/kg	Lapin	REACH Dossier	OECD 402

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024

Code du produit: 203210

Page 7 de 13

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Très toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
123-68-2	NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,117	96 h	Danio rerio	REACH Registration OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>4,6	72 h	Desmodesmus subspicatus	REACH Registration OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	2,0 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH Registration OECD TG 202
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	0,158	72 d	Desmodesmus subspicatus	REACH Registration OECD 201

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
123-68-2	NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)			
	OECD 301F	19%	2	REACH Registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301F	62%	7	REACH Registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301F	70%	28	REACH Registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024

Code du produit: 203210

Page 8 de 13

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
123-68-2	NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)	3,191

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
123-68-2	NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)	102,3	Fish	REACH Registration

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Déchet dangereux au sens de la directive 2008/98/CE (directive-cadre relative aux déchets) Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 2810

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024

Code du produit: 203210

Page 9 de 13

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 6.1

14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 6.1



Code de classement: T1
Dispositions spéciales: 274 614
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E1
Catégorie de transport: 2
N° danger: 60
Code de restriction concernant les tunnels: E

Autres informations utiles (Transport terrestre)
E1

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 2810

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 6.1

14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 6.1



Code de classement: T1
Dispositions spéciales: 274 614 802
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E1

Autres informations utiles (Transport fluvial)
E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 2810

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 6.1

14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 6.1



Dispositions spéciales: 223 274
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E1
EmS: F-A, S-A

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024

Code du produit: 203210

Page 10 de 13

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 2810
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	6.1
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	6.1



Dispositions spéciales:	A3 A4 A137
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	2 L
Passenger LQ:	Y642
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	655
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	663
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Oui
---------------------------------	-----



Matières dangereuses: ALLYL HEXANOATE

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Toxicité aiguë.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles:	100 % (890 g/l)
Directive 2004/42/CE relative à COV dans les vernis et peintures:	100 % (890 g/l)
Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):	E1 Danger pour l'environnement aquatique

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Législation nationale

Limitation d'emploi:	Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.
Classe risque aquatique (D):	2 - présente un danger pour l'eau

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024

Code du produit: 203210

Page 11 de 13

Résorption cutanée/sensibilisation: Transperce facilement l'épiderme et provoque l'intoxication.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024

Code du produit: 203210

Page 12 de 13

Abréviations et acronymes

Acute Tox: Toxicité aiguë
Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%
CLP: Classification, labelling and Packaging
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
UN: United Nations
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration
ATE: Acute toxicity estimate
LL50: Lethal loading, 50%
EL50: Effect loading, 50%
EC50: Effective Concentration 50%
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
NOEC: No Observed Effect Concentration
BCF: Bio-concentration factor
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
vPvB: very persistent, very bioaccumulative
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)
EmS: Emergency Schedules
MFAG: Medical First Aid Guide
ICAO: International Civil Aviation Organization
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
IBC: Intermediate Bulk Container
VOC: Volatile Organic Compounds
SVHC: Substance of Very High Concern
Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>
Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).
CE/CEE: Communauté européenne/Communauté économique européenne
UE: Union européenne
Facteur M: Facteur de multiplication
IATA: International Air Transport Association
DGR: Dangerous Goods Regulations
ICAO: International Civil Aviation Organization
TI: Technical Instructions
COV/VOC: composé organique volatil (volatile organic compound)

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301 Toxique en cas d'ingestion.
H301+H311 Toxique par ingestion ou par contact cutané.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024

Code du produit: 203210

Page 13 de 13

- | | |
|------|---|
| H311 | Toxique par contact cutané. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Utilisations identifiées

N°	Court titre	LCS	SU	PC	PROC	ERC	AC	TF	Spécification
1	Utilisation strictement aromatique sur denrées alimentaires et aliments pour animaux	-	-	-	-	-	-	-	Flavour

LCS: Étapes du cycle de vie

PC: Catégories de produits

ERC: Catégories de rejet dans l'environnement

TF: Fonctions techniques

SU: Secteurs d'utilisation

PROC: Catégories de processus

AC: Catégories d'articles